

Eglises



«Chaque homme est un don de Dieu pour l'univers et représente la foi en la victoire de la vie sur la mort.»

FRANÇOISE BURTZ, peintre et ermite, qui a mis son art au service de la catéchèse

GENS D'ÉGLISE

A la vie, à la mort! Focus sur une situation d'actualité

VOTATION

En novembre, nous serons appelés à dire oui ou non à la loi sur la fin de vie. La réflexion de l'évêque.



La danse des élus du jugement dernier par Fra Angelico. La vie éternelle s'enracine dans la vie terrestre. DR

Le mois de novembre s'ouvre par la fête des vivants, la Toussaint qui est bien une hymne à la vie. Fra Angelico en illustre le rythme dans des scènes paradisiaques festives, toutes d'harmonie et de beauté. C'est vrai qu'il suggère la vie éternelle, montrant qu'elle ne se situe pas au-delà de la vie terrestre, mais s'enracine en elle. Toujours la vie est première et dépasse ce qu'on en perçoit.

Le lendemain du premier novembre est le jour des morts. La vie et la mort se fréquentent, s'interpellent, s'articulent, s'attirent et se rejettent tout ensemble, se succèdent. On ne peut penser l'une sans recourir à l'autre.

Sur ce champ immense, vie-mort, la focale est portée avec insistance dans nos sociétés, sur la fin de vie. Nos voisins français qui sont en pleine réflexion sur le sujet, ont même envoyé une délégation parlementaire en Suisse pour s'informer de la manière dont, chez nous, l'accompagnement de fin de vie est géré dans le cas du suicide assisté.

«La liberté est la clé essentielle pour comprendre les enjeux d'une loi sur la fin de vie et pour éclairer notre choix dans les urnes le 27 novembre.»

M^{re} JEAN-MARIE LOVEY

Resserrons encore la focale pour parler de ce qui nous attend. Dans le contexte de ce novembre 2022, nous serons appelés à dire oui ou non à la loi sur la fin de vie votée par le Grand Conseil. Personne n'au-

rait l'idée de se positionner contre le droit de ne pas souffrir et celui de mourir dans la dignité. Mais détrompons-nous, ce n'est pas que de cela qu'il s'agit ici. A une loi sur les soins palliatifs on y a joint un volet sur le suicide assisté. Le texte comporte cette faiblesse structurelle de l'amalgame entre des contraires. Oui, c'est un acte de soin que de mettre en œuvre tout le possible pour apaiser les souffrances d'une personne et l'accompagner par soins palliatifs jusqu'aux portes de la mort, mais peut-on en même temps proposer d'éliminer le patient en lui procurant la mort?

Les soins palliatifs ont permis à beaucoup de renoncer à leur demande de précipiter l'heure de

la mort parce qu'ils se sont sentis ajustés à ce qui ne meurt pas: l'attention, la présence, l'amour; et cela ne s'administre pas mais se vit.

L'enjeu de la prochaine votation est celui de la liberté. Une liberté qu'on enlève à des institutions sociales, aux EMS, les obligeant à accueillir chez eux les organismes d'aide au suicide. Je salue l'heureuse initiative du comité référendaire constitué pour défendre la liberté de chaque personne, donc aussi la liberté de tous les résidents indirectement touchés dans les institutions qu'on veut contraindre à accepter le suicide assisté dans leurs murs.

+JEAN-MARIE LOVEY, ÉVÊQUE

À PROPOS

Fin de vie: une question de liberté de conscience



Le 27 novembre, le peuple valaisan est appelé à se prononcer sur une loi dont un article entend encadrer la pratique du suicide assisté dans les institutions. Cet article confond une liberté individuelle avec un droit. Un joueur d'échecs contrarié par la tournure de la partie est libre de jeter l'échiquier par la fenêtre. Mais on n'ajoute pas pour autant un nouveau point au règlement pour en faire un droit. D'autre part, cet article veut ancrer ce «droit» dans la contrainte d'une obligation faite à toute institution de le permettre. Une personne acceptera toujours d'aider qui le lui demande à faire ce qu'elle estime bon. Mais il n'est pas légitime qu'un Etat contraigne une personne, contre sa conscience, d'aider quelqu'un d'autre à faire ce qu'elle juge

mauvais. Et il en va de même si cette personne est responsable d'une institution ou directrice d'un EMS. Une loi qui, au motif de servir la liberté de se suicider, en vient à nier la liberté de conscience en obligeant des responsables d'institutions à héberger en leurs murs les associations qui aident les résidents à se suicider, est donc mauvaise. Si des représentants des Eglises s'engagent contre elle, c'est parce qu'ils sont quotidiennement en contact avec des personnes touchées par le deuil d'êtres chers. Ils savent que, dans ces moments-là, ce n'est pas un appareil législatif facilitant l'accès à la mort qui les aide à vivre, mais une parole d'espérance et de compassion.

PIERRE-YVES MAILLARD

ACTUALITÉS

FONDATION GIANADDA

Célébration œcuménique

Dans le cadre de l'actuelle exposition des photographies d'Henri Cartier-Bresson, visible jusqu'au 20 novembre, une célébration œcuménique est organisée à la Fondation Pierre Gianadda le dimanche 30 octobre à 18 heures. Sous le titre «Henri Cartier-Bresson, un autre regard», ce temps de prière et de méditation est animé par le chanoine Guy Luisier et le pasteur Pierre Boismorand.

SION

Messe des évêques défunts

Comme chaque année à la période de la Toussaint, l'évêque de Sion Mgr Jean-Marie Lovey préside une messe en mémoire des évêques défunts, le vendredi 4 novembre à 18 heures à la cathédrale. Cette eucharistie est aussi l'occasion de faire mémoire des prêtres, religieux et religieuses décédés pendant l'année, et de tous les défunts. Elle est animée par la Schola des Petits-Chanteurs, sous la direction de Marc Bochud.

BEX

Journée biblique organisée par l'ABC

Le samedi 19 novembre de 9 h 30 à 16 h 30, l'Association biblique catholique (ABC) organise une journée biblique à La Pelouse sur Bex. Animée par Philippe Lefebvre, professeur d'Ancien Testament à l'Université de Fribourg, et par l'équipe d'animation de l'ABC, cette journée est ouverte à toute personne intéressée. Le programme se compose de deux conférences bibliques, avec des ateliers en petits groupes et une célébration de la Parole. Elle sera aussi l'occasion d'une «Assemblée générale transitionnelle» qui marquera l'intégration et la reprise des activités de l'ABC au sein du Centre catholique romand de formations en Eglise (CCRFE) à Fribourg. Renseignements et inscriptions jusqu'au 15 novembre chez Maryvonne Mougeotte au 079 337 60 83 ou par mail: maryvonne.mougeotte@sunrise.ch.

TOUSSAINT

Quête pour les besoins du diocèse

Annoncée sur cette page la semaine passée, la quête en faveur des besoins pastoraux du diocèse se déroule dans toutes les paroisses aux différentes célébrations de la Toussaint. Il est également possible d'effectuer un versement au moyen du code QR ci-contre, ou aux coordonnées suivantes: Chancellerie épiscopale, rue de la Tour 12, 1950 Sion 2, IBAN CH35 0900 0000 1900 0078 8.



MÉDITATION

Descendre

Avant de monter définitivement vers la ville sainte, Jérusalem, Jésus va descendre à Jéricho qui se trouve être un des lieux les plus bas de la terre, à 250 m sous le niveau de la mer. Il fallait qu'il se rende dans cette ville, qu'il aille au fond des fonds, car rien ni personne n'est trop bas, ni trop éloigné pour lui. Zachée quant à lui est monté dans l'arbre. Mais il devra lui aussi entamer une descente, sortir du rôle de celui qui observe pour risquer une vraie rencontre. «Arrivé à cet endroit, Jésus leva les yeux et dit: Zachée, descends vite: aujourd'hui il faut que j'aie demeure dans ta maison.» Luc 19,5 (trad. © AELF) Les rencontres déterminantes – avec les autres ou avec Dieu – demandent toujours à «descendre» pour aller en profondeur et ouvrir aussi notre «chez soi» à l'autre. Lui parler de ce qui nous touche vraiment, des appels profonds du cœur. Ecouter longuement, être vraiment présent!

MONIQUE DORSAZ